

# Théorie du droit (THEO501\_DT)

 Composante  
Faculté de Droit

## En bref

- › **Méthodes d'enseignement:** En présence
- › **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

## Présentation

### Description

Le cours porte sur la connaissance du droit, la fonction du savoir juridique et les formes de discours juridiques. Quelles sont les conditions d'émergence et de développement de la science du droit ? Quels sont les différents courants (par exemple normativisme, réalisme...) ? Quelles sont les différentes conceptions de la norme ? de l'interprétation ? du fondement du droit ?... Ces éléments sont abordés notamment sous le prisme des grandes querelles et controverses juridiques.

### Objectifs

- Initier à la réflexion théorique
- Fournir des outils d'analyse et de compréhension du droit, des systèmes normatifs et des constructions théoriques
- Maîtriser la lecture approfondie et critique des textes doctrinaux

### Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	21h
----	-----------------	-----

### Pré-requis obligatoires

Pas de pré-requis mais une appétence pour la réflexion sur la méthode du droit et la critique du discours juridique.

---

## Plan du cours

Le cours est organisé en leçons avec étude de textes et débats.

---

## Bibliographie

Dictionnaire en théorie du droit et sociologie du droit, dictionnaire de culture juridique

Ouvrages sur les grandes œuvres juridiques

Revue *Droits, Archives de philosophie du droit...*

---

## Compétences acquises

**Macro-compétence**

**Micro-compétences**

---

## Infos pratiques

---

### Lieux

› Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)